**CHATEAU DE LAVIGNY**

**Formulaire de candidature 2024**

NOM DE FAMILLE:   
PRENOM: [M] .... [F] ....

ADDRESSE: …

TEL: … EMAIL: …

DATE DE NAISSANCE: NATIONALITE:

SANTE (Problèmes nécessitant des soins particuliers. Veuillez noter que le château n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite):

LANGUES PRATIQUEES: **Il est indispensable de pouvoir parler couramment le français ou l'anglais** (Veuillez indiquer précisément votre degré de connaissance de ces deux langues. Ceci est essentiel à la formation des groupes, ainsi que pour la lecture publique).

Français: Anglais: Autre:

SEJOUR DE 4 SEMAINES DEMANDE: (veuillez indiquer plusieurs choix dans l’ordre de préférence)

**28 mai – 24 juin \* 25 juin - 22 juillet \* 23 juillet - 19 août \* 20 août - 16 septembre \***

**17 septembre – 14 octobre** (pour les bourses de traduction Pro Helvetia uniquement)

1. 2. 3.

LIVRES PUBLIES: EDITEURS / DATES:

1.

2.

3.

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE LAVIGNY?

DOCUMENTS **(en français ou en anglais):**

1. Ce formulaire de candidature dûment rempli (page 1 et 2).

2. Un court exposé des raisons pour lesquelles l'écrivain désire séjourner à Lavigny (demi page)

3. Une présentation du projet d'écriture à Lavigny (max. une page)

4. Un curriculum vitae d'une page, comprenant une liste sélective des publications et les mérites du candidat

5. Une lettre de recommandation, soit d'un écrivain publié, d'un éditeur, d'un critique ou d'un traducteur, spécifiquement en rapport avec les projets du candidat pour Lavigny

6. Un extrait d'une oeuvre publiée du candidat de huit pages maximum, en anglais, en français ou en allemand (traduit si nécessaire). Merci de ne pas envoyer de livres ou de travail en cours.7. *Uniquement pour la bourse Pro Helvetia (traduction d’une œuvre suisse) :* La copie du contrat signé avec l’éditeur pour le projet concerné.

**Le dossier complet de candidature doit être reçu avant le 15 octobre 2023.** Tous les documents, y compris la lettre de recommandation, doivent être envoyés **en format pdf et en un seul fichier.**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Les décisions seront annoncées au mois de décembre. Adresse pour l’envoi des dossiers : [chlavigny@hotmail.com](mailto:chlavigny@hotmail.com).

Une confirmation par courriel sera envoyée à la réception des dossiers. En cas de non retour après 24 heures, prière de nous contacter.

**NOUVELLES CONDITIONS A PARTIR DE 2024**

**POUR LES RESIDENCE D’ECRITURE**

Il y a plusieurs types de bourses possibles pour une résidence d’écriture.

Veuillez indiquer ci-dessous la bourse demandée :

1. **BOURSE DE RESIDENCE CHATEAU DE LAVIGNY :**

**La bourse de résidence Château de Lavigny inclue le logement au Château de Lavigny pendant quatre semaines. La direction offre un apéritif tous les soirs, ainsi qu’un diner une fois par semaine.**

1. **BOURSE DE RESIDENCE LEDIG-ROWOHLT :**

**La bourse de résidence Ledig-Rowohlt inclue le logement au Château de Lavigny pendant quatre semaines, ainsi qu’une bourse financière de CHF 1'200.- pour couvrir les frais de nourriture.**

**La direction offre un apéritif tous les soirs, ainsi qu’un diner une fois par semaine.**

***Le nombre de bourses de résidence Ledig-Rowohlt offertes chaque année par la Fondation Ledig-Rowohlt est très limité. Merci de nous préciser si vous seriez intéressé par une bourse de résidence Château de Lavigny au cas où nous ne serions pas en mesure de vous octroyer une bourse de résidence Ledig-Rowohlt.***

1. **BOURSE DE RESIDENCE PRO HELVETIA / CHATEAU DE LAVIGNY**

**POUR TRADUCTEUR LITTERAIRE AVEC UN PROJET SUISSE :**

**Bourse de séjour Pro Helvetia pour traducteurs littéraires:** pour les traducteurs littéraires ayant un **projet de traduction d’un auteur suisse vivant** **et ayant signé un contrat avec une maison d’édition pour le projet proposé**, Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, s’associe à la Fondation Ledig-Rowohlt pour offrir une résidence et accorde au traducteur sélectionné par la Fondation Ledig-Rowohlt, une bourse financière d’un montant de CHF 1’400.- plus un forfait de CHF 300.- pour les frais de voyage .

**(une fois par semaine un repas est organisé par la direction auquel sont conviés les résidents )**

*Dernière session uniquement, du 17 septembre au 14 octobre 2024*

*Il est possible de candidater pour une*

**BOURSE DE RESIDENCE PRO HELVETIA / CHÂTEAU DE LAVIGNY POUR ECRIVAIN.**

**Les candidatures doivent être déposés en ligne directement sur le site internet de Pro Helvetia :**

**https://prohelvetia.ch/fr/residences-et-voyages-de-recherche/**

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, s’associe à la Fondation Ledig-Rowohlt pour offrir une résidence et accorde à l’écrivain sélectionné par la Fondation Pro Helvetia, **une bourse financière d’un montant de CHF 1’400.- mensuel, ainsi que la prise en charge des frais de voyage et d’assurance.**

**Résidence** d’une durée d’un à trois mois ou **résidence pour un voyage** de recherche de quatre semaines, soutenue par les bureaux de liaison de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, pour les écrivains

en provenance d’Afrique du Nord, d’Afrique australe, d’Amérique du Sud, de Chine, d’Inde, de Russie.